

Description

L'assistante ou l'assistant en médecine vétérinaire organisent les activités d'un cabinet vétérinaire: accueil des clients et des animaux, tâches administratives, travaux de laboratoire et de radiologie. Elles et ils préparent les salles de consultation et assistent les praticiens et les vétérinaires lors d'examen et de traitements effectués sur des animaux d'élevage ou de compagnie.

Leurs principales activités consistent à:

Aide à la consultation et conseil à la clientèle

- accueillir les propriétaires d'animaux
- préparer les instruments et le matériel
- calmer, rassurer l'animal; le tenir ou l'immobiliser
- assister la ou le vétérinaire (pose de sonde, prise de sang), appliquer des pansements, dispenser les médicaments
- remplir les carnets de vaccination, compléter le dossier informatisé de consultation
- conseiller des régimes spéciaux pour tout type d'animaux
- recommander divers produits (soins du pelage, colliers anti-puces, etc.), vendre des médicaments selon les directives internes du cabinet

Assistance opératoire

- préparer la salle d'opération ainsi que le matériel d'anesthésie et de chirurgie; positionner l'animal
- contrôler les perfusions, surveiller la narcose lors de l'intervention et désinfecter les plaies
- surveiller l'animal dans sa phase de réveil; signaler les complications constatées; veiller à son bien-être
- effectuer les traitements bucco-dentaires
- prodiguer les soins ordonnés par la ou le vétérinaire
- désinfecter et stériliser le matériel et les appareils

Laboratoire et imagerie médicale

- prélever des échantillons d'urine, de sang ou de selles, les analyser ou les confier à un laboratoire externe
- évaluer et interpréter les résultats courants
- seconder la ou le vétérinaire dans l'utilisation des techniques d'imagerie médicale, réaliser des clichés radiologiques en appliquant les règles de radioprotection, développer les films et les classer
- éliminer les déchets et les produits chimiques selon la législation en vigueur

Administration et entretien

- planifier les rendez-vous et en apprécier le degré d'urgence
- rédiger la correspondance, taper les rapports, archiver les dossiers
- établir les factures et tenir la comptabilité
- gérer les stocks d'aliments, médicaments, articles spécialisés
- nettoyer les boxes, entretenir locaux et installations
- prendre en charge l'hygiène de toutes les salles et voies d'accès du cabinet

Environnement de travail

Selon l'endroit où les assistantes et assistants en médecine vétérinaire travaillent, elles et ils exercent tout ou une partie des tâches décrites. Ces professionnels sont confrontés à des animaux souffrants, angoissés, à des odeurs déplaisantes, à la vue du sang et à des cadavres. Lors des interventions, les assistantes et assistants en médecine vétérinaire se protègent des risques de contamination en portant masque et gants. Leurs horaires de travail peuvent être irréguliers, afin d'assurer des permanences ou de faire face à des situations d'urgence.

Formation

La formation d'assistante ou d'assistant en médecine vétérinaire s'acquiert par un apprentissage.

Lieux

- Formation pratique (4 jours par semaine) dans un cabinet ou une clinique vétérinaire
- Formation théorique (1 jour par semaine) à l'Ecole Panorama à Lausanne (VD), dans une classe intercantonale romande
- Cours interentreprises (30 jours sur 3 ans)

Durée

- 3 ans

Remarque: les personnes qui disposent déjà d'un diplôme dans une autre profession ont la possibilité de réaliser un apprentissage professionnel raccourci. Il est également possible de faire valoir son expérience, après 5 années de pratique. Pour en savoir plus, consulter les certifications professionnelles pour adultes sur orientation.ch.

Conditions d'admission

- Scolarité obligatoire achevée
- Certaines entreprises recourent à un examen d'admission

Titre obtenu

Certificat fédéral de capacité (CFC) d'assistante ou d'assistant en médecine vétérinaire.

Contenu (sur 3 ans)

- Organisation des activités du cabinet vétérinaire
- Soins aux animaux
- Assistance au vétérinaire lors des interventions
- Mise en œuvre des mesures d'hygiène et de sécurité
- Prises de radiographies conventionnelles
- Prise en charge de la clientèle
- Réalisation de travaux de laboratoire

Possibilité d'obtenir une maturité professionnelle pendant l'apprentissage ou après l'obtention d'un CFC, selon des modalités variables d'un canton à l'autre.

Qualités requises

L'exercice de cette profession fait appel à des qualités comme:

- Calme et sang-froid
- Hygiène et propreté
- Capacité à supporter les mauvaises odeurs
- Facilité de contact
- Désir de soigner les autres

Perspectives professionnelles

À l'issue de leur formation, les assistantes et assistants en médecine vétérinaire décrochent plus facilement un emploi en ville qu'à la campagne, car les cliniques spécialisées et les cabinets pour animaux de compagnie y sont plus nombreux. Leurs activités peuvent y être avant tout administratives (téléphones, prise de rendez-vous, dispense de médicaments, vente de produits et accessoires pour animaux) ou très spécialisées (assistant-e à la consultation et aux interventions chirurgicales). Les jardins zoologiques, les refuges ou pensions pour animaux, les crématoires pour animaux et les laboratoires de l'industrie pharmaceutique offrent aussi quelques débouchés aux assistantes et assistants en médecine vétérinaire.

Perfectionnement

Les assistantes et assistants en médecine vétérinaire peuvent envisager les perfectionnements suivants:

- apprentissage complémentaire d'assistant-e médical-e, de gardien-ne d'animaux
- formation de toiletteur-se pour chiens, formation en allemand intégrée à l'apprentissage de gardien-ne d'animaux à Olten (www.tierpfleger.ch) ou formation dans un salon de toilettage ou dans une école privée
- cours portant sur de nouveaux médicaments ou produits proposés par des entreprises pharmaceutiques et agroalimentaires
- formations proposées par les organisations du monde du travail, les écoles, les laboratoires et les entreprises en acupuncture, physiothérapie, kinésiologie, homéopathie, analyses de laboratoires, comportement des animaux, nutrition animale, etc.

Pour plus de détails, consulter orientation.ch/perfectionnement.

Professions voisines

- Assistant médical CFC/Assistante médicale CFC
- Éleveur de chiens/Éleveuse de chiens
- Gardien d'animaux CFC/Gardiennne d'animaux CFC
- Professionnel du cheval CFC/Professionnelle du cheval CFC
- Toiletteur pour chiens/Toiletteuse pour chiens

Adresses

Association suisse des assistant-e-s en médecine vétérinaire (ASAMV)
Fieschertalstrasse 16
3984 Fiesch
<https://www.vstpa.ch>

Ecole Panorama
Rue de la Tour 8 bis
1004 Lausanne
Tél.: +41 21 323 69 07
<https://www.ecolepanorama.ch>

Société des vétérinaires suisses (SVS)
Brückfeldstrasse 18
3012 Berne
Tél.: +41 31 307 35 35
<https://www.profession-veterinaire.ch>
<https://www.gstsvs.ch>